

Syndicat National FORCE OUVRIERE des Lycées et collèges

Fédération de l'Enseignement, de la Culture et de la Formation Professionnelle Confédération Générale du Travail Force Ouvrière

Section académique d'Orléans Tours

10 rue Théophile Naudy 45006 Orléans CEDEX 1 tél. : 02 38 53 12 66

E.mail snfolc.orleans@wanadoo.fr

COMMUNIQUE

Epreuves anticipées du baccalauréat de Français (EAF) dans l'académie d'Orléans-Tours de graves dysfonctionnements:

Les témoignages de nos collègues de Français se sont accumulés:

- Collègues convoqués la veille et devant partir chercher les copies ou faire passer les oraux toutes affaires cessantes même quand ils étaient censés avoir encore cours avec des élèves ou avaient déjà d'autre convocation.
- Professeurs de lycée ayant en charge d'autres filières, voire d'autres niveaux (terminales et /ou BTS) que ceux qu'on leur a attribués pour la correction
- Convocations de collègues en poste en collège et n'ayant jamais enseigné en lycée
- Convocations la veille pour le lendemain de collègues sans qu'ils aient les listes de textes pour faire passer l'oral
- Professeurs qui se retrouvent avec les oraux à faire passer et plus de 100 copies malgré les promesses de limiter dans ce cas leur quantité à 20.
- Professeurs ayant plus 100 copies et également convoqués pour l'oral du second groupe
- Convocation de professeurs de CPGE

Nul doute que 5 années de RGPP (Révision Générale des Politiques Publiques) aujourd'hui poursuivie par la MAP (Modernisation de l'Action Publique) met les services du rectorat dans des conditions particulièrement difficiles pour organiser correctement les épreuves. Mais c'est aussi la volonté de peser sur les résultats du bac en modifiant en profondeur l'organisation de l'EAF qui est à l'origine de ces graves dysfonctionnements.

Ces faits s'inscrivent dans un contexte : le ministre Peillon a déclaré le 6 juin que le baccalauréat n'était pas « gravé dans le marbre ». D'ailleurs il a maintenu les nouvelles épreuves de Langue Vivante organisées en cours d'année par les propres professeurs des élèves : une première remise en cause de taille concernant l'égalité de traitement des candidats. Epreuves qui ont également engendré un surcroît de travail considérable des enseignants de Langue sans rémunération supplémentaire.

Le SNFOLC rappelle ses revendications:

- le maintien du baccalauréat, premier grade universitaire, examen national, ponctuel et anonyme
- l'égalité de traitement des candidats sur l'ensemble du territoire
- la mise en œuvre des moyens humains et matériels que cela nécessite
- le respect de la liberté pédagogique des enseignants correcteurs.
- les collègues n'ont pas à faire les frais de ces dysfonctionnements

Le SNFOLC Orléans Tours a demandé audience auprès de Mme le Recteur.